

Évaluation du programme «CHUD-2» - Tyr et Tripoli

2022

Villes de Tyr et de Tripoli (Liban)

mandant

AFD, agence de Beyrouth

missions

Évaluation ex-post des projets urbains (CHUD-2)

financement

Agence française de développement (AFD)

budget

57'000 € ht (coût total)

32'000 € ht (honoraires urbaplan)

référent

Agence française de développement

Ramy Saliba

Responsable pôle infrastructures et développement

salibar@afd.fr

équipe

J. Granjux, pilote

G. Zouaïn, architecte

M. Mounzer, socio-économiste

partenaire

GAIA Héritage, bureau d'études

Le programme CHUD a pour finalités de créer les conditions d'un développement économique et d'une amélioration des conditions de vie dans les centres historiques des villes secondaires du Liban, de préserver leurs monuments historiques et sites archéologiques et d'en améliorer l'exploitation.

Ce programme a fait l'objet d'une phase 1 financée par un pool de bailleurs et dont la participation de l'agence française de développement (AFD), ciblée sur les 2 villes de Tripoli (500'000 hab.) et de Tyr (100'000 hab.) a fait l'objet d'une évaluation ex-post déjà menée par URBAPLAN en 2014.

Souk de Tripoli



Marché réhabilité de Tyr



La phase 2 du CHUD, exclusivement soutenue par l'AFD, a porté sur des compléments d'investissements pour poursuivre la rénovation des souks et des espaces publics, à hauteur de 21 millions d'euros, dans les mêmes villes de Tyr et de Tripoli.

Quartier populaire de Tripoli



La mission confiée au groupement URBAPLAN-GAIA Héritage a consisté, à travers des enquêtes, des visites de terrain et des interviews, à évaluer la pertinence, l'efficacité, l'efficience, les impacts sociaux et économiques, la durabilité ainsi la visibilité de l'action de l'AFD engagée sur le CHUD-2, en continuité de la 1ère phase.

Hormis le volet socio-économique, l'évaluation a également été menée sur le montage opératoire de cette 2^{ème} phase qui s'est appuyé entièrement sur une maîtrise d'ouvrage nationale (conseil du développement et de la reconstruction) pour la mise en oeuvre des activités et des paiements.

Cette évaluation a été menée dans un contexte particulier où l'État libanais, ses institutions et ses populations sont confrontées à des difficultés structurelles en matière de gouvernance et surtout de crise économique.